



Paris, le 22 janvier 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE – HOTEL LAMBERT

Initiées conjointement par le ministre de la Culture, le maire de Paris et leurs représentants, des discussions ont été récemment engagées avec l'association *Paris historique* au sujet des travaux de restauration de l'hôtel Lambert.

Le tribunal administratif de Paris, saisi en référé, avait suspendu le 15 septembre 2009 l'autorisation de travaux signée par le ministère de la Culture et de la Communication le 11 juin, accordant ainsi foi à la requête de *Paris historique*. Un pourvoi en cassation, présenté conjointement par le ministère et le propriétaire de l'hôtel, était jusqu'à présent en cours d'examen au conseil d'État.

Les parties ayant trouvé un compromis satisfaisant, *Paris historique* a décidé d'initier les démarches visant à se désister de la procédure en cours. L'association se réjouit d'avoir obtenu gain de cause de façon amiable sur la majeure partie des aménagements qu'elle avait contestés. Voici les points essentiels qui ont retenu tout particulièrement son attention :

- **Cuvelage de la cour d'honneur et du jardin** : le propriétaire a renoncé au creusement d'un parking souterrain, et *Paris historique* a consenti une excavation pour permettre l'installation d'un transformateur EDF conforme à la réglementation en vigueur. L'association veillera toutefois à ce que le creusement n'excède pas un tiers de la surface de la cour d'honneur.
- **Régulation thermique de l'ensemble de l'hôtel** : le propriétaire s'est engagé à ce que les conduites passent essentiellement par les planchers ainsi que par des gaines isolées et indépendantes des décors historiques qui ne sauraient en être affectés.
- **Exhaussement du mur de clôture** : le propriétaire a renoncé à cet aménagement, tenant compte des objections émises par *Paris historique* sur le rehaussement du parapet extérieur du jardin, qui entraînerait selon elle une atteinte profonde à l'harmonie caractérisant la proue de l'île Saint-Louis.
- **Escalier de l'aile est** : *Paris historique* a reconnu que l'escalier aménagé au début du 19<sup>e</sup> siècle dans une ancienne cour et situé à l'est de l'escalier d'honneur présente un intérêt patrimonial secondaire et a par conséquent accepté que celui-ci soit remplacé, dans le cadre du projet de restauration, par deux ascenseurs desservant les étages.
- **Réaménagement du cabinet de Jean-Baptiste Lambert en salle de bains** : compte-tenu de l'importance historique de l'ancien cabinet de Jean-Baptiste Lambert réaffirmée par *Paris historique*, le propriétaire a renoncé à la transformation du cabinet en salle de bains. Le manteau de la cheminée de marbre demeurera en place de même que l'importante cloison à laquelle l'ouvrage est adossé. Le maintien de cette disposition entraîne la préservation de la souche de cheminée correspondante en toiture. L'association a quant à elle admis, en dépit des réserves qu'elle a émises sur ce point, la création d'un ascenseur entre l'étage inférieur et le niveau mentionné, assurant sur un seul niveau la desserte du cabinet, dès lors que cette installation n'affectera aucunement le plafond historié et peint.
- **Galerie « Troubadour » (étage attique de l'aile est)** : sensible à l'importance historique de cet emplacement qui, comme l'a rappelé *Paris historique*, constitue un témoignage du passage de la famille Czartoryski dans l'hôtel Lambert, mais également désireux de réaliser son programme d'habitation qui prévoit l'installation de deux chambres et leurs dépendances à l'emplacement de cette galerie, le propriétaire s'est engagé à assurer la complète réversibilité de cet aménagement, afin, le moment venu, d'en permettre l'éventuelle restauration.

Monsieur Andrea BRUNO, architecte à Turin, auteur de la restauration du château de Rivoli en Italie et du musée des Arts et Métiers à Paris, a accepté d'être nommé par le ministre de la Culture, sur proposition de *Paris historique* et avec l'accord du propriétaire, comme expert au comité scientifique.

*Paris historique* tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui l'ont soutenue ces derniers mois, et qui ont contribué, chacune à leur niveau, à faire aboutir ce protocole visant d'abord à préserver l'intégrité de l'hôtel Lambert.

Pierre HOUSIEAUX, *président*

Patrimoine • Culture • Histoire • Architecture • Sauvegarde • Chantiers de bénévoles • Conférences • Vie de quartier • Environnement